

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

### DEMANDE DE RESERVATION

NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TELEPHONE		
OBJET DE LA LOCATION (MARIAGE, ANNIVERSAIRE)		
NOMBRE DE PERSONNES ACCUEILLIES		
JOUR SOUHAITÉ DE LA LOCATION		

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter, en particulier :

- Sur le nombre de personnes 120 places assises – 250 places debout
- Ne pas provoquer de nuisances sonores à l'extérieur de la salle, afin de respecter le voisinage à savoir :
  - maintenir fermées toutes les issues, y compris celles de secours,
  - s'abstenir d'animations extérieures à la salle,
  - réduire au maximum les bruits provenant des véhicules (démarrages, claquements de portières ...),
- Que la manifestation devra cesser à 1h. Une dérogation jusqu'à 2h pourra être accordée sous demande expresse auprès de Monsieur le Maire.

Afin de valider la réservation, je dois prendre contact avec le secrétariat dans un délai de 3 semaines à compter de la présente demande afin de signer la convention.

Fait à BOUJAN SUR LIBRON, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

## **PIECES A FOURNIR LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION**

- Un chèque de 1000 € pour la location pour les personnes n'habitant pas Boujan
- Un chèque de caution de 800 € restitué après la manifestation si aucune dégradation n'a été constatée.
- Le cas échéant un chèque de 250 € concernant le ménage de la salle
- Les justificatifs d'identité et de domicile du demandeur
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile du demandeur couvrant la location de la salle des fêtes pendant l'intégralité de la location